

Conjoncture/ 1er trimestre 2018 Les prix toujours plus haut !

MSM
Libreville/Gabon

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) des ménages de Libreville, Owendo et Akanda, a progressé de 2,7% au premier trimestre 2018 en raison principalement de la hausse des prix dans les fonctions logement, eau, gaz, électricité (+2,9%), transports (+4,6%), communications (+13,7%) et enseignement (+35,2%).



Photo : Wilfried Mbinah

Dans les magasins, la valse des étiquettes se poursuit.

AU premier trimestre 2018, les tensions inflationnistes restent persistantes comme tout au long de l'année 2017. En effet, l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des ménages de Libreville, Owendo et Akanda, a progressé de

2,7% au premier trimestre contre 3,3% sur la même période l'année précédente. En glissement annuel, les prix ont augmenté de 3,4%. Le taux d'inflation au premier trimestre 2018 s'explique principalement par la hausse des prix dans les fonctions suivantes : lo-

gement, eau, gaz, électricité (+2,9%), transport (+4,6%), communications (+13,7%) et enseignement (+35,2%). La hausse des prix des transports résulte notamment de la baisse de l'offre de transport commun urbain engendré par les opérations de contrôles

Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des Ménages

Regroupement	Fond	2017				Janvier - Mars				Glissement (%)
		T1	T2	T3	T4	2017	2018	Moyenn (M)	2017	
INDICE GLOBAL	1000	102,8	103,6	104,3	103,9	107,1	108,0	107,9	107,8	3,4
Produits alimentaires et boissons non alcoolisés	220	108,7	109,5	109,7	109,9	118,1	118,1	118,1	118,1	1,3
Boissons alcoolisées	470	108,4	109,4	109,4	109,4	109,4	109,4	109,4	109,4	2,7
Vêtements	520	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-1,7
Services et produits de services	400	102,4	102,4	102,4	102,4	102,4	102,4	102,4	102,4	-1,0
Salaires, Pensions et autres	200	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Bois et produits	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Logement et services	300	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	3,4
Services diversifiés et taxes	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	1,6
Autres (Transport et services)	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Logement, eau, gaz, électricité...	200	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	3,4
Aliments, articles de ménage, services...	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Transports	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	4,6
Communications	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	13,7
Loisirs et culture	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Enseignement	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	35,2
Restaurants et hôtels	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0

Photo : D.R

Les prix ont encore grimpé au 1er trimestre 2018.

de la mairie sur les documents de transport des taxis autres types de transport, et de la hausse des prix des carburants à la pompe (+19,1% le litre de

gas-oil et de +2,5% le litre d'essence) entre janvier et mars 2018, suite à l'application du mécanisme d'indexation des prix des produits pétroliers sur le

marché local par rapport aux fluctuations sur le marché international. La forte hausse des prix de la fonction Enseignement s'explique par l'augmentation des frais d'inscription dans les établissements secondaires et supérieurs par rapport à 2017. En revanche, la quasi-stagnation des prix des produits alimentaires (+0,3%) découle du renforcement des contrôles des mesures de lutte contre la vie chère, en dépit des hausses des prix des produits importés de cette fonction, notamment les pains et les céréales (+0,6%) et le lait, le fromage et les œufs (+3,4%). Par conséquent, au premier trimestre 2018, l'inflation hors alimentation a affiché un taux de 4,0% contre +5,1% en 2017 à la même période.

Installation des 5 000 panneaux solaires

Le projet expliqué aux populations du 5e arrondissement

J.M
Libreville/Gabon

LANCÉ il y a près de trois mois, le projet d'installation de 5 000 panneaux solaires suit son cours. La directrice générale adjointe de l'Agence nationale des grands travaux et des infrastructures (ANGTI), Cathérine Massard-Kabinda, a échangé, le 14 août dernier, à Libreville, avec les habitants du quartier Lalala sur la nécessité d'entretenir et de protéger ces infrastructures. « Nous avons rassuré les populations en leur expliquant la spécificité de chacun de ces produits et la maintenance qui allait être assurée



Photo : D.R

La DGA de l'ANGTI, Catherine Massard-Kabinda échangeant...

(...). Quelle est la durée de vie de ces lampadaires ? Comment la maintenance va être effectuée ? Ce sont toutes ces questions auxquelles les populations souhaitent être rassurées », a indiqué Cathérine Massard-Kabinda.

Inscrit parmi les mesures prioritaires du chef de l'Etat, ce projet, lancé à travers les zones rurales et urbaines du Gabon, améliore l'éclairage public avec un fort impact social en embellissant les lieux habitables.



Photo : D.R

... les populations de Lalala.

« On a face à nous un produit autonome du point de vue de son installation et de tout ce qu'il produit. Autonome et indépendant de tout le réseau électrique conventionnel. C'est un point très positif pour nous. Ensuite, il faut dire que c'est

un produit qui ne nécessite pas de raccord ou de longue installation puisqu'il est très facile à installer. Il est aussi un mobilier urbain puisqu'on voit qu'il embellie nos villes. C'est un point positif aussi du point de vue esthétique et, enfin du point

de vue environnemental on se rend compte qu'il n'a pas de rejet de CO2 », a expliqué Gornal Ngou Mve Ngou, chef de projet ANGTI. Aujourd'hui, près de 1 000 panneaux solaires ont déjà été installés à travers le Gabon dont 85 dans l'axe Lalala Ouloumi. « Ça nous réjouit car en cas de délestage, on sera toujours éclairé parce que l'obscurité amène beaucoup de maux », a confié Denis Ndong, chef du quartier de Lalala. Avec une puissance d'éclairage de 30W, ces panneaux ont une durée d'éclairage par nuit et un mode de fonctionnement permanent de 5h en pleine puissance et veille à 50% le reste de la nuit.

Sécurité routière/ Assureurs et ministère des Transports Campagne de sensibilisation sur les dangers de la route

AEE
Libreville/Gabon

ORGANISÉE à l'initiative de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances (Fégasa), en partenariat avec le ministère des Transports et de la Logistique, la cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation sur les dangers de la route s'est tenue mercredi dernier au marché Banane du PK 8. Autour du thème "Au volant Soyons prudent parce qu'on ne vit pas deux fois", cette opération qui s'étendra jusqu'au 30 août prochain, a pour objectif la sensibilisation des usagers de la route



Photo : Abel Eyeghe

Le président de la Fégasa, Andrew Crépin Gwodog sensibilisant un automobiliste.

sur les dangers qu'ils peuvent encourir en adoptant des comportements répréhensibles au volant. C'est le président de la Fégasa, Andrew Gwodock, qui a donné le coup d'envoi de cette cam-

pagne, en présence du directeur de cabinet du ministre des Transports et de la Logistique, Sylvestre Makanga et du directeur général de la sécurité routière, Aloïse Bekale Ntoutoume, et du président du



Photo : Abel Eyeghe

Les membres de la Fégasa et ceux du ministère des Transports, après le lancement de la campagne.

Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg), Robert Menie. Lors de son discours, Andrew Gwodock n'a pas manqué d'appeler les usagers à la responsabilité, afin de minimiser

les drames de la route. "La route ne tue pas, ce sont nos comportements irresponsables qui permettent malheureusement à certains d'entre nous, des amis des parents proches, de perdre la vie

sur les routes du Gabon. La vitesse, l'alcool, le téléphone au volant, les défauts mécaniques... font partie des causes principales de la dangerosité de nos routes", a-t-il rappelé. Il a souligné que cette campagne destinée non seulement à sensibiliser les automobilistes mais aussi à réduire les risques d'accident de la circulation est le fruit d'un partenariat entre le ministère des Transports et la Fégasa. Une collaboration qui intervient au moment où la Fégasa a procédé en 2017, dans le cadre de la branche automobile, à une indemnisation des assurés et des bénéficiaires de contrats à hauteur de 10 milliards de Fcfa.